A2026/096

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE
COMMUNE DE MONTBARTIER

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR LA COMMUNE DE MONTBARTIER

Avenue des Graves – ZAC GSL

Le Maire de MONTBARTIER,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à 2213-6 ;
Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I – 8ème partie – signalisation temporaire ;
Vu la demande formulée le 05 novembre 2026 par l'entreprise M2TP représentée par M. DUMAS Grégory ;
Considérant que pour le bon déroulement des travaux de traversée d'engins de transport entre les parcelles 2.7 et 1 de la Communauté des Communes, il y a lieu de règlementer la circulation sur l'Avenue des Graves ZAC GSL.

ARRETE

ARTICLE 1ER : Du 16 novembre 2026 au 31 décembre 2026 inclus, la circulation des véhicules de toutes catégories perturbée, avenue des Graves ZAC GSL (voir plan des travaux en pièce jointe).

ARTICLE 2 : Afin d'éviter tout risque d'accident, la signalisation règlementaire de circulation sera mise en place et sous la responsabilité de l'entreprise M2TP représentée par M. DUMAS Grégory.

ARTICLE 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Montbartier.

ARTICLE 5 : L'entreprise M2TP représentée par M. DUMAS Grégory,
M. le Maire de la Commune de Montbartier,
Mme la Présidente de la Communauté des Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne,
M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Labastide-St-Pierre,
M. le Commandant du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Tarn-et-Garonne,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montbartier, le 10 Novembre 2026
Le Maire, M. Jean-Claude RAYNAL

MAIRIE de MONTBARTIER (T.-et-G.)

CHANTIER MBT3 - ITM - MONTBARTIER
PLAN DE PRINCIPE ACCES SIGNALISATION

